

Le Rhône



Plus puissant fleuve français, le Rhône prend sa source dans les Alpes suisses et rejoint la mer Méditerranée en formant le delta de la Camargue. Le Rhône actuel entre Avignon et Beaucaire se présente sous la forme d'un chenal unique, large, profond et peu sinueux. Quelques zones relictuelles peu transformées (comme le bois de Tourtoulen ou le secteur de Saxy en amont d'Arles) persistent cependant. Le fleuve se sépare à la sortie d'Arles : le Grand-Rhône, semblable au reste du fleuve, avec une remontée de sel importante sur plusieurs dizaines kilomètres ; le Petit-Rhône, moins impacté par les aménagements, dessine de larges méandres jusqu'à la mer. La diversité des habitats originels du Rhône a été considérablement réduite par les très nombreux aménagements humains. Le fleuve et ses berges conservent tout de même un rôle écologique majeur pour l'accueil d'une faune diversifiée. Le site est aussi le couloir privilégié pour les déplacements des chiroptères, des oiseaux en migration, des mammifères aquatiques, des insectes aquatiques et bien entendu des poissons migrateurs. Mais c'est également une barrière difficilement infranchissable pour de nombreuses espèces aptères, tout particulièrement pour les reptiles.

Le cours d'eau et ses annexes hydrauliques

Le fleuve constitue un axe de migration majeur pour les poissons amphihalins tels que l'**Alose feinte du Rhône**, l'**Anguille d'Europe** et la **Lamproie marine**, devenue extrêmement rare, qui utilisent le fleuve afin de rejoindre leurs sites de reproduction situés plus en amont. La dynamique migratoire est cependant fortement dépendante des efforts de restauration du fleuve pour gommer l'impact des aménagements hydroélectriques. Les populations sédentaires de poissons s'organisent quant à elles en fonction des variations de salinité qui dépendent de l'hydraulique du Rhône. Les grands aménagements du lit du fleuve (chenalisation, création de barrages) ont bouleversé la diversité des habitats d'espèces patrimoniales (**Chabot**, **Blageon**, **Toxostome**) aujourd'hui quasiment disparues. La **Bouvière** est encore trouvée dans les secteurs calmes et riches en végétation. Concernant les moules d'eau douces, la **Mulette méridionale** subsiste dans le bassin du Rhône malgré l'impact de l'artificialisation notamment.

Les milieux aquatiques et les ripisylves constituent un corridor de déplacement majeur pour les espèces semi-aquatiques que sont le **Castor d'Europe** et la **Loutre d'Europe**, en recolonisation encourageante des bassins-versants suite à leur quasi-disparition du territoire national au début du XX^e siècle.

Espèce habituelle des vallées alluviales, il n'existe aujourd'hui plus qu'une seule station de **Triton crêté** connue dans notre département, sur Arles. La **Cistude d'Europe** ne s'observe plus que dans la partie aval moins artificialisée, faisant partie de l'ensemble camarguais.

Pour les libellules, soulignons le cantonnement dans le Rhône du **Gomphé à pattes jaunes**, ainsi que la découverte récente du rare **Gomphé de grasilin**.



© Laurent Rouschmeyer

Les ripisylves

Les boisements riverains se présentent essentiellement sous la forme d'un étroit linéaire arboré, limité par l'agriculture d'un côté et fixé par les aménagements du Rhône de l'autre. Ils peuvent être favorables à la nidification du **Milan noir**, du **Faucon hobereau**, de la **Bondrée apivore**, du **Loriot d'Europe**. Les ripisylves les plus matures peuvent offrir des cavités de reproduction au **Pic épeichette**, au **Rollier d'Europe**, à la **Huppe fasciée**. Elles profitent à la **Remiz penduline** en fin d'hiver qui se nourrit des chatons de saule et d'aulne.

Les ripisylves, notamment à bois tendre, sont aussi favorables au gîte des chauves-souris. Elles représentent aussi des corridors et territoires de chasse primordiaux, notamment pour les populations reproductrices de **Grand Rhinolophe** et de **Murins à oreilles échancrées** présentes en Camargue.

Enfin, la ripisylve présente un relatif intérêt pour les coléoptères saproxyles tels que le **Grand Capricorne** et le **Lucane Cerf-volant**, là où se trouvent de vieux chênes.

Concernant les papillons fréquentant les digues, citons l'**Échiquier ibérique**, en limite de répartition, qui commence à gagner la région par les Bouches-du-Rhône.

Orientation bibliographique

Kuhn, 2016 ; LPO PACA, GECM & GCP, 2016 ; Moreau, 2015 ; Papazian *et al.*, 2017 ; Renet & Olivier, 2012 ; Rigaux, 2013a ; Rigaux, 2013b ; Rosoux & Lemarchand, 2019 ; Vandelle & Dami 2014 ; www.migrateursrhonemediterranee.org

Que d'observations [...] sur les animaux qui fréquentent ses digues, les loutres qui gîtent dans les arbres creux, les bièvres qui coupent des troncs comme la cuisse, et sur les pendulines qui, dans les Ségonnaux, suspendent leurs nids aux peupliers blancs.*

Frédéric Mistral, Mémoires et récits

*castors

4 espèces remarquables du Rhône

L'Alose feinte du Rhône

Migratrice, elle vit en mer et se reproduit en eau douce (on dit qu'elle est anadrome). Elle doit donc remonter le fleuve pour rejoindre ses sites de reproduction, des frayères avec des lits de substrats grossiers où les petits œufs se logeront entre les graviers. Cette montaison est une phase cruciale de son existence. Or l'implantation de barrages dans les années 1970, tel que le barrage-usine de Vallabregues, et les destructions de frayères ont entraîné un fort recul des populations. Des adaptations sont réalisées sur les écluses de navigation pour permettre leur franchissement.



Alose feinte du Rhône. © Frédéric Melki/Biotope

Le Castor d'Eurasie

Il vit dans les portions de cours d'eau les mieux conservées mais aussi dans des contre-canaux si les boisements riverains sont suffisamment maintenus. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire. Autrefois répandu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a été historiquement éliminé par l'Homme dans presque toute l'Europe. Il n'a subsisté en France que très localement dans la basse vallée du Rhône au début du XX^e siècle. Il a été sauvé *in extremis* par sa protection légale. À partir de ce noyau, le retour de l'espèce en région a pu se faire spontanément. Cette recolonisation naturelle est encore en cours et positive. Les données sont très majoritairement issues d'indices de présence, notamment les branches d'arbres de la ripisylve typiquement taillées en biseau.



Castor d'Eurasie. © Jean-Michel Bompar

La Loutre d'Europe

Prédatrice des cours d'eau, elle consomme principalement des poissons mais aussi toutes sortes de petits vertébrés (amphibiens) et invertébrés (écrevisses). Elle est solitaire et territoriale ; son domaine vital peut varier de 5 à 40 km de linéaire. La femelle élève seule 1 à 2 (voire jusqu'à 4) loutrons. Autrefois largement répandue, la Loutre d'Europe a très probablement disparu de la région dans les années 1970 suite à sa persécution par l'Homme. Son retour depuis 2009 s'est vraisemblablement fait par la vallée du Rhône en amont, depuis le Massif central où l'espèce a subsisté dans les années 1980. Elle est trouvée localement sur le Rhône et ses annexes hydrauliques, et sur certains affluents : Basse Durance (depuis 2013), delta de Camargue et alentours. Cette répartition évolue positivement, comme dans une grande partie de la France.



Loutre d'Europe. © Aurélien Audevard

Le Gomphe à pattes jaunes [*Stylurus flavipes*]

La distribution européenne de cette libellule est très morcelée, se limitant aux cours d'eau de quelques grands fleuves d'Europe occidentale. Elle est présente sur toute la vallée du Rhône, souvent en association avec le Gomphe semblable et le Gomphe à forceps. Elle apprécie les berges avec accumulation de substrat sablo-limoneux. La majorité des exuvies sont trouvées à moins de 50 centimètres au-dessus de l'eau, directement sur le substrat des berges et sur des blocs rocheux. Elle peut aussi utiliser des supports aussi variés que des troncs, branches, embâcles, racines, massifs d'hydrophytes à moitié immergés, hélophytes et autres herbacés, ainsi que des pontons, quais et même coques de péniches.



Gomphe à pattes jaunes.
© Laurent Rouschmeyer